











ÉDITO



Christian CoailPrésident du Département des Côtes d'Armor

Reposant sur l'écologie, le social et la citoyenneté, le rapport développement durable donne à voir une bonne partie de notre action. Nous avons tenu à présenter aux lecteurs et lectrices un document pédagogique et agréable à lire.

Ce rapport développement durable 2023 rend compte des chantiers structurels que nous avons lancés dans un certain nombre de domaines à travers des actions concrètes. Il permet ainsi de donner sens, de rendre palpable, une notion qui peut paraître parfois abstraite. Œuvrer pour un développement durable de notre territoire, c'est ce que nous faisons, par exemple, en augmentant de façon inédite les budgets de la protection de l'enfance et de l'autonomie. De la même manière, c'est le territoire durable de demain que nous imaginons en intégrant l'enjeu de la captation du CO² dans les critères de définition des enveloppes des contrats de territoire ou en impulsant un mouvement de végétalisation des cours de collège. C'est la nécessité d'un développement durable qui nous guide également lorsque nous créons la SPLET'Armor avec le SDE22 pour accélérer le déploiement du photovoltaïque à travers le département ou lorsque nous nous engageons dans une démarche de modération de nos consommations et de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges via des selfs participatifs.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la présentation de nos actions qui visent à aménager les Côtes d'Armor de manière durable et équilibrée.



Retrouvez la synthèse 2022 sur

cotesdarmor.fr / Le Département / Développement Durable

SOMMAIRE

INTRODUCTION Portrait du Département des Côtes d'Armor	2
1. AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT 1.1 Accélérer la transition énergétique de la collectivité 1.2 Budget vert 1.3 Optimisation du parc immobilier du Département	6 8 1
2. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS 2.1 Protéger durablement les espaces naturels 2.2 Randonner en Côtes d'Armor 2.3 Préserver le bocage 2.4 La biodiversité, un enjeu fort dans la gestion des routes départen	16 18 19
3. GARANTIR PLUS DE COHÉSION ET DE SOL ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRA 3.1 Cap sur les solidarités! 3.2 Un plan départemental en faveur de la démographie médicale 3.3 Agir pour le maintien et l'accès au logement 3.4 Lutter contre la précarité alimentaire et favoriser une alimentatio 3.5 Solidarité internationale	TIONS 20 22 25 26
 4. PROMOUVOIR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES COSTARMORICAINS 4.1 Se mobiliser pour l'égalité des chances 4.2 Soutenir l'engagement citoyen de la jeunesse costarmoricaine 4.3 Déconstruire les clichés autour des règles 4.4 Lutter contre les stéréotypes 4.5 La culture pour toutes et tous 4.6 Tous les sports en Côtes d'Armor pour toutes et tous 	28 30 32 32 33 34
 5. IMPULSER DES DYNAMIQUES D'ÉCO-CONSOMMATION 5.1 Modération des consommations 5.2 Faire de la commande publique un levier d'action au service de l'et de l'environnement 5.3 Numérique responsable 5.4 Les contrats départementaux de territoire 2022-2027: un outil à d'un aménagement équilibré et durable des territoires 5.5 Alimen'terre d'Armor: stop au gaspillage alimentaire! 	38 39
ANNEXE • 1 Les 17 Objectifs de Développement Durable ANNEXE • 2 Les Côtes d'Armor, territoire développement durable	45 44 46

Directeur de la publication: Christian Coail, Directeur de la rédaction: Direction de l'environnement, Crédits photos: Thierry Jeandot, Pascal Le Coz, Géraldine Magnan, Delphine Herrou, DR., Istockphoto, Getty Images. Création: mediapilote.



Le Développement durable et l'Agenda 30 POUR DES PROJETS TERRITORIAUX PLUS RESPONSABLES

Le Sommet de Rio II a lancé un processus ayant abouti à l'Agenda 2030, plan universel d'actions visant 17 Objectifs de Développement Durable (ODD*) adopté en 2015 par 193 pays dont la France. Les ODD couvrent l'intégralité des champs du développement durable, ayant trait aux enjeux écologiques, économiques et sociaux.

L'élaboration du rapport annuel de Développement Durable est une obligation réglementaire issue du Grenelle de l'environnement (loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010), pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce rapport doit être présenté chaque année en amont du débat d'orientations budgétaires.

Le présent rapport fait état des actions engagées au cours de l'année au regard des enjeux du Développement Durable. Il concerne à la fois les politiques mises en œuvre sur le territoire et les activités internes de la collectivité.

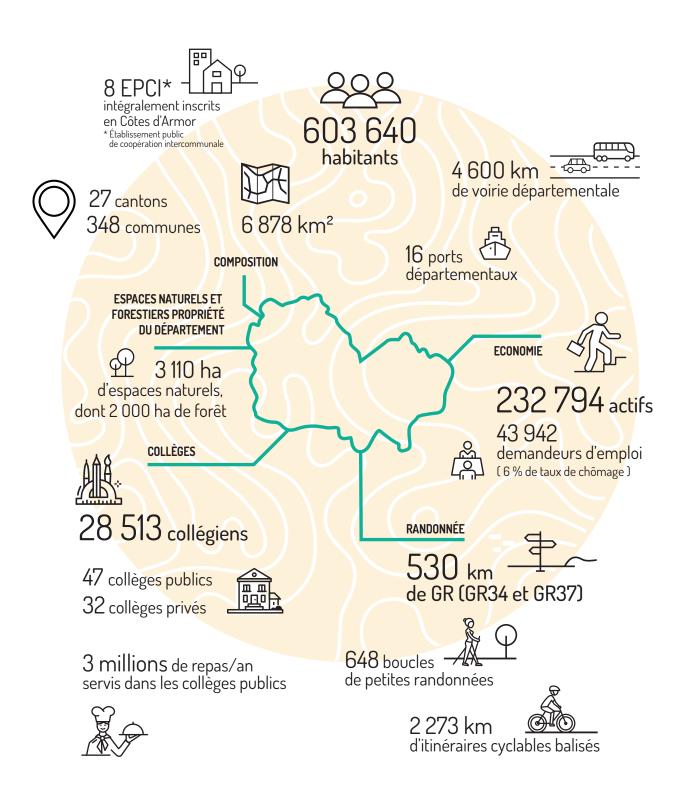
Reposant sur l'écologie, le social et la citoyenneté, le rapport développement durable donne à voir une bonne partie de l'action du Conseil départemental. Les actions présentées témoignent d'une prise en compte permanente et dans tous les domaines d'intervention du Département, des 17 Objectifs de Développement Durable qui doivent inspirer les politiques publiques.

Non exhaustives de l'engagement de l'institution en matière de développement durable, elles sont présentées sous l'angle des 5 thématiques suivantes qui reprennent celles retenues au titre de l'Agenda 30 par les Nations Unies et mentionnées dans l'article L. 110-1 du Code de l'environnement:

- Agir en faveur du climat (p6);
- Préserver la biodiversité, les ressources et milieux naturels (p14);
- Garantir plus de cohésion et de solidarité entre les territoires et les générations (p20);
- Promouvoir l'épanouissement de tous les costarmoricains (p28);
- Impulser des dynamiques d'éco-consommation (p36).

^{*} Les ODD relevant de chaque action présentée sont indiqués sous forme de pictogrammes. Ils offrent une nouvelle grille de lecture de la contribution des politiques du Département des Côtes d'Armor à un développement durable. (Détail en annexe 1 - p. 43)

LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR EN UN COUP D'ŒIL



Chiffres disponibles au 3 novembre 2022 d'après les sources suivantes : Département des Côtes d'Armor, INSEE (recensement de la population), Armorstat.





Pour limiter l'élévation de la température mondiale, la France s'est fixée comme objectif de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Les changements amorcés et l'inertie du système climatique rendent les années à venir décisives.



Nathalie Travert-Le RouxVice-Présidente déléguée
au patrimoine immobilier et au tourisme



Modérer, décarboner et sécuriser notre consommation énergétique

La stratégie de transition énergétique 2023-2028 du Conseil départemental participe à renforcer la résilience de notre collectivité face aux grandes perturbations climatiques et géopolitiques. Il s'agit également de mieux maîtriser notre consommation énergétique et ses effets sur l'environnement. Cette stratégie s'articule autour de 3 grandes idées: MODÉRER, DÉCARBONER, SÉCURISER.

Les nouvelles actions de cette stratégie viennent compléter les dispositifs lancés depuis le début de la mandature en faveur de la lutte contre le changement climatique telles que la SPLET'Armor ou le Budget Vert."





PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE À LA MAISON DU DÉPARTEMENT DE SAINT-BRIEUC

Des panneaux photovoltaïques ont été installés en 2023 sur le toit de la MdD de Saint-Brieuc pour une production prévue de 44 000 kWh et une utilisation en auto-consommation collective. Le retour sur investissement du Département est de l'ordre de 8 ans. En plus d'utiliser de l'énergie renouvelable, c'est un équipement bon pour le budget!



SORTIR RAPIDEMENT DU FIOUL!

Le fioul fait partie des énergies les plus polluantes et les moins économiques. 12 sites départementaux (9 collèges et 3 bâtiments administratifs) utilisent encore en 2023 ce système de chauffage. Une action de ce nouveau plan 2023-2028 est d'en finir avec l'utilisation du fioul comme énergie de chauffe sur le patrimoine départemental.

1.1 ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

UN NOUVEAU SCHÉMA DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 2023 - 2028

Les collectivités locales peuvent jouer un rôle clef dans la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets. L'énergie en constitue ainsi un levier important. Consciente de ces enjeux, la collectivité a engagé une réflexion tout au long de l'année 2023. Ce travail a abouti à la définition d'un schéma de transition énergétique couvrant la période 2023 – 2028, adopté en septembre 2023.

Objectifs:

- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) pour lutter contre le changement climatique.
- Maîtriser les dépenses et faire face aux hausses régulières du prix de l'énergie.
- Sécuriser notre approvisionnement énergétique en disposant d'un potentiel d'autoconsommation.

Trois cibles:

• les énergies achetées • les énergies utilisées • les énergies produites

Cinq axes stratégiques:

- 1: comprendre pour agir,
- 2: tendre vers un usage sobre du patrimoine (moins consommer),
- 3: intensifier l'efficacité énergétique du patrimoine pour diminuer la consommation,
- 4: décarboner les consommations d'énergie pour diminuer l'impact en GES,
- 5: agir sur les mobilités.





LE CHALLENGE CUBE.S LE DÉPARTEMENT CHAMPION DE FRANCE 2023

Le Département des Côtes d'Armor est l'un des départements de France ayant inscrit le plus d'établissements. Nos collèges ont déjà été récompensés trois fois (Minihy-Tréguier cette année). L'économie générée par les promotions CUBE.S 2020 et 2021 représente un gain de 47 602 euros pour la collectivité, soit une économie d'énergie moyenne de 9,6 %. C'est pourquoi cette année, l'IFPEB a décidé de récompenser notre collectivité pour son engagement et sa dynamique dans le challenge CUBE.S. Le Département des Côtes d'Armor a reçu ce prix national le 14 décembre 2023 à l'Académie du Climat à Paris.

Le dispositif:

Initié par l'Institut Français pour la performance du Bâtiment (IFPEB) en collaboration avec le Centre d'Études sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'Aménagement (CEREMA) et suivi par le Département (pour les collèges publics), ce challenge en faveur des économies d'énergies dure sur 5 années.

CUBE.S (Challenge Climat Usage Bâtiment Enseignement Scolaire) est un outil déployé dans les collèges pour réduire la consommation d'énergie. Présenté sous forme de concours annuel à l'échelle nationale, il permet aux établissements participant de bénéficier de prestations d'accompagnement, de formations et de matériels pédagogiques afin de sensibiliser les collégiens.

Les économies d'énergies identifiées la première année sont reversées pour moitié aux budgets des collèges qui les ont réalisées sous forme d'une subvention du Département. La collectivité prend également en charge les frais d'inscription (2000 €/ collège).

Le premier appel à projet a été lancé au printemps 2020.

Les 28 collèges engagés:

- Promotion 2020-2021: 6 collèges: Lamballe-Armor, Guerlédan, Plouha, Moncontour et Saint-Brieuc (collèges Jean-Macé et Anatole-Le Braz),
- Promotion 2021-2022: 9 collèges: Plénée-Jugon, Plouër-sur-Rance, Bourbriac, Plémet, Plérin, Broons, Saint-Nicolas-du-Pélem, Corlay et Hillion,
- Promotion 2022-2023: 6 collèges: Plouaret, Plœuc-l'Hermitage, Minihy-Tréguier, Grâces, Bégard et Saint-Quay-Portrieux,
- Promotion 2023-2024: 7 collèges: Plouasne, Paimpol, Loudéac, Rostrenen, Erquy, Châteleudren-Plouagat, Lannion (collège Yves-Coppens).



Les collèges sont invités à mesurer et analyser leurs consommations énergétiques.



En présence des élèves de Minihy-Tréguier, également récompensés, le Département a reçu le prix de l'engagement du Challenge Cube.s.



Ces installations techniques et robustes permettent de mutualiser les coûts d'investissement et de fonctionnement en utilisant les ressources énergétiques locales et durables.

> ANNÉE DE RACCORDEMENT

••• 2021 2023 2024 2025

COLLÈGE DE PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

Stade travaux ou projet: terminé Consommations moyennes/an: 20 tonnes de granulés

COLLÈGE DE MINIHY-TRÉGUIER

Stade travaux ou projet: terminé Consommations moyennes/an: 300 MWh Utiles au compteur/an

FUTUR FOYER TI KÉLOU À BÉGARD

Stade travaux ou projet: en cours Consommations moyennes/an: 40 MWh Utiles au compteur/an

COLLÈGE DE PLŒUC-L'HERMITAGE

Stade travaux ou projet: étude de faisabilité Consommations moyennes/an: 90 tonnes de bois plaquettes

COLLÈGE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Stade travaux ou projet: étude de faisabilité Consommations moyennes/an: 100 tonnes de bois plaquettes

Les collèges de Plouaret (2005), Plénée-Jugon (2006), Rostrenen (2006), Callac (2012), Loudéac (2016), Guerlédan (2016), Plestin-les-Grèves (2019), Bourbriac (2020), ainsi que la Maison des Sports (2014) sont d'ores-et-déjà raccordés à une chaufferie local ou un réseau de chaleur.



ZOOM SUR

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2023, le Département a accompagné Lannion-Trégor Communauté dans sa volonté de tendre vers un territoire à énergie positive en soutenant l'installation d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation pour l'Espace Corinne-Erhel à Lannion à hauteur de 100 000 €.



ZOOM SUR

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le Département poursuit le déploiement des bornes de rechargement de véhicules électriques de service démarré en 2015:

Bilan des installations:

- Saint-Brieuc siège: 2 prises 22 kW et 8 prises 3 kW
- MdD Saint-Brieuc centre: 4 prises 3 kW (charge lente)
- MdD Saint-Brieuc couronne: 1 prise 3 kW (charge lente)
- MdD Antenne de Lamballe-Armor: 2 prises 3 kW (charge lente)
- MdD Guingamp: 2 prises 3 kW (charge lente)
- MdD Antenne de Paimpol: 3 kW (charge lente)
- MdD Lannion: 3 prises 3 kW et 1 prise 7 kW (charge moyenne)
- Local de l'équipe technique d'entretien et de maintenance des locaux de Ploumagoar : 1 prise 22kW (charge rapide)













LE RÔLE DÉCISIF
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Collectivité territoriale

70%

de l'investissement public

15%

des émissions GES de la France

1.2 BUDGET VERT

Le Département a expérimenté une première évaluation environnementale de ses dépenses lors du Budget Primitif 2023.

POURQUOI UN BUDGET VERT?

Un budget vert permet d'évaluer les politiques publiques sous le prisme de l'environnement. Il met en évidence les dépenses ayant un impact environnemental pour ensuite évaluer les effets (très favorable, favorable, neutre, défavorable ou à définir). Il s'agit d'un outil pour accompagner la transition écologique de la collectivité.

UNE ÉVALUATION SUR QUATRE CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

- le climat.
- · la biodiversité et la protection des espaces naturels,
- · la gestion et la préservation de la ressource eau,
- les productions locales, l'économie circulaire, la prise en compte des risques (sanitaires, technologiques, pollutions...).

UNE MONTÉE EN PUISSANCE PROGRESSIVE

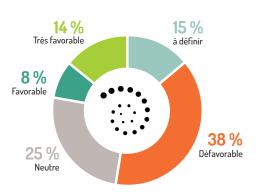
2023 2024

Expérimentation sur le pôle transition écologique du budget vert et aménagement (infrastructures, mobilités et mer, patrimoine immobilier, collèges et environnement) Ajout du pôle citoyenneté et jeunesse et pôle ressources et transition numérique Ajout du pôle solidarités humaines

2025

PREMIERS RÉSULTATS

Politiques du pôle Aménagement et transition écologique



Les infrastructures, les mobilités et la mer



Les collèges et le patrimoine immobilier



- Très favorable: dépense ayant un impact très positif sur le climat et/ou sur l'environnement
- Favorable: dépense permettant une réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) et/ou la préservation de l'environnement mais effort insuffisant pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme
- Défavorable: dépense incompatible avec la neutralité carbone qui induit des émissions de GES et/ou incompatible avec la préservation de

l'environnement

Pour aller plus loin ++++++
https://cotesdarmor.fr/le-premier-budget-vert

- Neutre: dépense sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone et/ou sur la préservation de l'environnement
- À définir: dépense ayant a priori un impact sur le climat ou sur l'environnement mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse devra se préciser au fil des années.



Les budgets verts ont vocation à proposer une photographie permettant d'évaluer une démarche de progression. Le périmètre retenu par le Département réunit des politiques qui, par nature, ont un impact environnemental fort (infrastructures routières) ou faible (espaces naturels sensibles) et qui doivent être abordées comme telles.







L'année 2023 aura été marquée par une série de vente de biens immobilier, dont le zoo de Trégomeur à l'exploitant.

1.3 OPTIMISATION DU PARC IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT

Le Département des Côtes d'Armor disposait initialement de 330 sites dont 220 en propriété propre pour assurer ses missions. L'analyse de ce patrimoine s'est révélée très disparate tant dans sa nature (monuments historiques, immeubles d'activités, d'habitations, d'enseignements, locaux techniques...), son affectation (administration, restaurant, foyer d'accueil, ferme, collège, zoo, caserne de pompiers...), sa qualité, que dans son intérêt (conservation, valorisation ou non au regard de nos compétences).

Le Département a ainsi décidé de céder plus de 50 biens ne relevant plus de ses compétences. Sur cette base, 30 immeubles ont été vendus pour un montant global de 12 M€ et, à cet égard, l'exercice 2023 aura été marquant puisque la collectivité aura cédé:

- l'ancienne école normale de Saint-Brieuc au Ministère de la Justice pour 3 000 000 €,
- le zoo de Trégomeur à son exploitant pour 2 021 400 €,

- l'ancien centre de voile habitable à la société Ailes Marines (éolien en mer) pour 1078 000 €,
- l'ancien centre des routes d'Uzel à la société Aqualia (réseau d'eau potable) pour 110 000 €,
- l'ancienne gare routière de Lannion à SNCF Réseaux pour 60 000 €,
- l'ancien centre des routes de Jugon à Géode environnement (traitement des déchets) pour 40 000 €,
- des emprises de carrières à la société CMGO à Trégueux pour $15\,000\,\text{\&}.$

Soit un total de 6564400 € en vue de réemployer ces espaces pour des activités d'avenir (éoliens, retraitement de matériaux de chantiers, création d'une cité judiciaire, développement de la gare à Lannion, requalification de carrière) tout en sécurisant l'action publique du Département dans de nouvelles conditions en optimisant impérativement les surfaces d'usage.

FIL ROUGE: LE PLAN VÉLO DÉPARTEMENTAL

Schéma Départemental des Mobilités

Lancé en fin d'année 2022, les travaux d'élaboration du plan vélo départemental se poursuivent.

Réalisé: état des lieux, diagnostic, élaboration d'un référentiel technique cyclable, atelier pédagogique "vélo" du Cerema auprès des différents services du Département, consultation du public.

En cours: consultation des intercommunalités et associations des usagers de bicyclette, détermination des faisceaux cyclables d'intérêt départemental, définitions des sous-actions pour finalisation du plan d'actions.

À venir: adoption du Plan Vélo Départemental en 2024.



3 PHASES POUR ÉLABORER LE PLAN VÉLO DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR



PHASE N°3 Consultation + Finalisation

Sept. 2023

ADOPTION

Juin 2024





ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS DE MOBILITÉS DOUCES

En 2023, le Département est partenaire de Lannion-Trégor Communauté pour la création d'une piste cyclable sur la zone d'activité de Pégase à Lannion. Ce projet est soutenu par le Département à hauteur de 200,000 €.

FIL ROUGE: LA SPLET'ARMOR, ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le SDE22 et le Conseil départemental des Côtes d'Armor ont décidé d'accélérer la transition énergétique dans le département en créant la « Société Publique Locale Énergie et Territoires d'Armor » (SPLET'Armor).

La SPL apportera des conseils aux collectivités pour développer des installations de production photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics ou en ombrières sur parkings. Une équipe d'experts apportera un accompagnement depuis les études d'opportunité jusqu'à la réalisation et la réception des installations. À ce jour, une centaine de demandes de collectivités a été recensée.

La création de la SPLET'Armor a été actée le jeudi 6 avril 2023 en présence de Jannig Le Pevedic, directrice du SDE22; Dominique Ramard, Président du SDE22; Christian Coail, Président du Département des Côtes d'Armor et de Pierre Gouzi, Premier Vice-Président du SDE22.



2. De l'importance de prendre soin de notre environnement



Tissu vivant de notre planète, la biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels, des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions. La biodiversité répond directement aux besoins primaires de l'Homme en apportant

oxygène, nourriture et eau potable. Elle contribue également au développement des activités humaines en fournissant matières premières et énergies.



Damien GaspaillardPrésident de la commission Transition écologique et Aménagement du territoire



Préserver le vivant est une évidence

60 % des animaux sauvages ont disparu ces 50 dernières années, soit un rythme 1 000 fois supérieur au taux naturel d'extinction. Nos paysages se déforment, des espèces disparaissent, la Nature s'efface. Face à l'effondrement de la biodiversité, indissociable du réchauffement climatique, il nous appartient collectivement de nous mobiliser pour protéger la biodiversité, reconquérir les zones humides et préserver les ressources naturelles. Le Département se doit d'être de ce combat.

Cette année, l'assemblée départementale a dit un grand OUI à la création du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude et y apportera des moyens conséquents. Notre Département a également classé un nouveau site, la Corbinière des Landes à Gomené, en Espace Naturel Sensible afin de préserver ce site d'intérêt écologique.

Enfin, au quotidien, les agents départementaux prennent en compte la biodiversité dans l'exercice de leurs missions.





2.1 PROTÉGER DURABLEMENT LES ESPACES NATURELS

Propriétaire de plus de 3 000 ha d'espaces naturels et de forêts, le Département mène une politique active de sensibilisation à l'Environnement.

ACQUISITION D'UN NOUVEL ESPACE NATUREL SENSIBLE À GOMENÉ

En 2023, le Département s'est porté acquéreur des 30 hectares de la « Corbinière des Landes » à Gomené afin de créer un nouvel Espace Naturel Sensible sur une partie du département actuellement dépourvue de sites naturels départementaux.

Cette propriété est constituée d'une petite vallée forestière, caractérisée par la présence de vieux arbres. On y trouve une belle diversité d'habitats naturels, dont des landes sèches à bruyère cendrée d'intérêt européen. Ce site présente un intérêt pour les oiseaux, les reptiles, les amphibiens et les chauves-souris forestières.

Après réalisation des travaux (réouverture des chemins creux et création d'une boucle pédestre balisée de 8 km), le site sera ouvert au public en 2024.



Pour aller plus loin Découvrez les espaces naturels sensibles départementaux +++++ http://bit.ly/48J3Kg4

Depuis plus de 40 ans, le Conseil départemental a mis en œuvre une politique de préservation des espaces naturels remarquables. Les objectifs de protection, de gestion et d'ouverture au public ont permis de constituer un réseau de plus de 50 sites naturels protégés à forte valeur patrimoniale ainsi qu'un ensemble de lieux d'éducation à l'environnement valorisés par les Maisons Nature départementales.

UN NOUVEAU PLAN DE GESTION DU SITE DE LA COLOMBIÈRE

En 2023, le Département a conduit, en partenariat avec l'association Bretagne vivante et la commune de Saint-Jacut-de-la-Mer, un nouveau plan de gestion visant à préserver à long terme le site de La Colombière. Cet espace naturel sensible départemental abrite une colonie de sternes nicheuses dont la rarissime Sterne de Dougall, espèce en danger critique d'extinction en France hexagonale.

CRÉATION DE MARES AU DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LA ROCHE-JAGU

À la Roche-Jagu, il a été constaté une insuffisance en mares pour favoriser les déplacements des espèces. Il a ainsi été engagé une réhabilitation d'anciennes mares pour renforcer la trame turquoise en densifiant les milieux propices aux amphibiens.

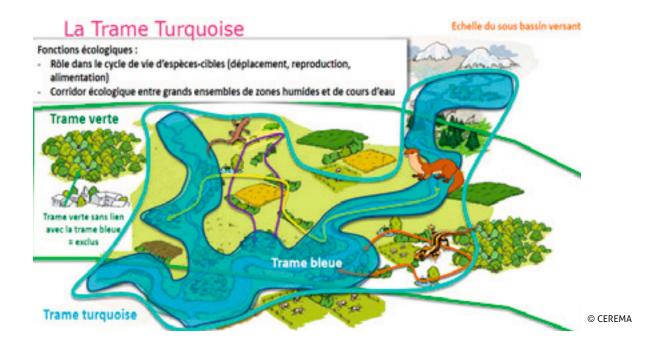


En 2023, 16 couples de sternes pierregarin et 6 de sternes de Dougall se sont reproduits sur l'île.



LA TRAME TURQUOISE, À L'INTERFACE DES TRAMES VERTE ET BLEUE

La trame turquoise est l'espace fonctionnel nécessaire au développement de la biodiversité aquatique et humide. Elle lie des ensembles d'habitats nécessaires au bon accomplissement des cycles biologiques des espèces liées à l'eau et leur permet de circuler entre différents habitats de vie (habitat de reproduction, d'alimentation, d'hivernage, de repos, etc.). Elle est composée **d'espaces naturels aquatiques**, humides et secs (zones humides, cours d'eau, pelouses, prairies et forêts alluviales, etc.), ainsi que de **formations végétales linéaires** ou ponctuelles (haies, ripisylves, bosquets, etc.).







DINAN AGGLOMÉRATION PROTÈGE LES CHAUVES-SOURIS ET LES LOUTRES, LE DÉPARTEMENT L'ACCOMPAGNE!

En 2023, le Département accompagne Dinan Agglomération à hauteur de 25000 € pour le financement du second volet de son Atlas de la Biodiversité Intercommunale (2024-2026). Ce volet prévoit notamment une étude de la trame chauve souris et celle des obstacles routiers au déplacement de la loutre sur ce territoire.

FIL ROUGE: LES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX DISENT OUI AU PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE – CÔTE D'ÉMERAUDE!

Depuis mars 2008, les élus et acteurs du territoire, avec l'appui de la Région et des Départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor, se sont engagés dans une démarche de création d'un Parc Naturel Régional (PNR) autour de la Vallée de la Rance.

Par l'approbation de la charte du PNR lors de l'assemblée départementale du 3 juillet 2023, le Département soutient ce projet à hauteur d'une contribution annuelle en fonctionnement de 100,000 €.







2.2 RANDONNER EN CÔTES D'ARMOR



Avec plus de 8 200 km de sentiers sillonnant son littoral et ses terres intérieures, le département des Côtes d'Armor est un lieu privilégié pour la randonnée et les balades.

AMÉNAGEMENT DE SENTIERS AUTOUR DU LAC DE L'ARGUENON

En 2023, les sentiers pédestres du tour du lac de l'Arguenon ont été balisés et réaménagés.

Site sauvage aux richesses naturelles exceptionnelles, le lac de l'Arguenon est bordé par une forêt départementale de 46 hectares peuplée de châtaigniers, de chênes, d'aulnes et de saules où l'on peut croiser martres, blaireaux, chevreuils mais aussi 17 espèces de chauve-souris et de nombreux oiseaux (martins-pêcheurs,

mésanges nonnettes, bouvreuils pivoines ou encore, en hiver, pipits farlouses...). Par ailleurs, les eaux du lac de l'Arguenon, destinées à l'eau potable et retenues par un barrage, font partie des plus poissonneuses des Côtes d'Armor!

DE MULTIPLES POSSIBILITÉS DE RANDONNÉES

Retrouvez tous les sentiers de randonnée pédestres de Côtes d'Armor sur https://cotesdarmor.fr/les-randonnees-pedestres

ZOOM SUR

UNE COLLECTION DE CARTES « RAND'EAU » QUI S'ÉLARGIT

Après les cartes du tour du lac de Guerlédan et du tour de Kerné Uhel, la carte du tour de l'Arguenon enrichit en 2023 la collection des cartes Rand'Eau du Département. La prochaine édition attendue pour 2025 est le Tour du Gouët!



Où les trouver?

- → Dans les offices de tourisme
- → www.cotesdarmor.com



CANAL DE NANTES À BREST : GESTION FORESTIÈRE SUR LE CHEMIN DE CONTRE-HALAGE DE LA GRANDE TRANCHÉE À GLOMEL

Depuis 1968, le Département des Côtes d'Armor est gestionnaire de la section costarmoricaine du canal de Nantes à Brest. Elle s'étend sur 42 kilomètres entre l'écluse des Forges (dite écluse Nicolo) et le pont de Goariva avec au total 55 écluses et un barrage au niveau de l'étang du Korong. Elle se situe sur le parcours de la voie verte EuroVélo1, dite « Vélodyssée ».

Le canal de Nantes à Brest constitue un patrimoine remarquable. Avec la Région, le Département est engagé dans un projet de valorisation de la section costarmoricaine du canal et y consacre un engagement financier conséquent. Par ailleurs, les berges sont bordées de plus de 8 000 arbres, dont des chênes et hêtres centenaires. Des travaux d'élagage et d'abattage des arbres morts ou malades sur la longueur totale du halage de la Grande Tranché ont été menés en 2023 sur les 3 km du contre-halage.



En 2023, 59000 € de travaux d'abattage et d'élagage ont été dépensés pour sécuriser le site.











L'AMÉNAGEMENT FONCIER D'HÉNON, UNE OPPORTUNITÉ POUR RECOMPOSER UN MAILLAGE BOCAGER FONCTIONNEL

Le maintien et la gestion du bocage sont de loin les enjeux les plus prégnants pour les paysages costarmoricains. Le Département s'attache à préserver ces paysages dans le cadre de l'accompagnement des communes pour leurs procédures d'aménagement foncier. Ainsi, la commune d'Hénon a bénéficié d'un accompagnement financier et technique du Département. Les travaux ont consisté en:

- la création de 4,6 km de chemins ruraux à usage d'exploitation,
- le réaménagement de 4 km de chemins ruraux existants à usage d'exploitation,
- des aménagements ponctuels sur les chemins à usage de randonnée,
- · la réalisation d'aires de croisement sur certains chemins,
- des aménagements hydrauliques sur cours d'eau, notamment pour favoriser le pâturage,
- l'amélioration du maillage bocager.

327 km
DE HAIES BOCAGÈRES
EVISTANTES

44 km

DE TALUS VIEILLISSANT ET DÉCONNECTÉS ARASÉS 52 km
DE TALUS PLANTÉS

6 km 3 ki

3 km DE HAIES PLANTÉES Soit 3706
ARBRES ET ARBUSTES
PLANTÉS SUR LA COMMUNE



DÉCHETS LE LONG DES ROUTES : LE DÉPARTEMENT SENSIBILISE LES USAGERS

Depuis plusieurs mois, le Département diffuse via les abri-bus, le magazine et les réseaux sociaux 3 visuels de sensibilisation à destination des particuliers afin qu'ils bâchent leur remorque, des professionnels afin qu'ils attachent leur matériel et cargaison et de tous pour éviter les déchets de bords de route





LE DÉPARTEMENT ASSURERA L'ENTRETIEN DE CES PLANTATIONS PENDANT LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES











2.4 LA BIODIVERSITÉ, UN ENJEU FORT DANS LA GESTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Outre l'entretien et la modernisation des 4600 km de routes départementales, des 1000 ouvrages, des 16 ports départementaux et des 42 km de canal qui font partie intégrante de ses compétences, le Département s'implique également pour proposer des alternatives innovantes dans le domaine de la mobilité et de l'aménagement du réseau routier costarmoricain et ainsi mieux préserver la biodiversité.

PROTECTION DE CHIROPTÈRES

Un ouvrage d'art est un site important pour beaucoup d'espèces de chauve-souris. Elles s'installent dans les corniches ou les drains. En lien avec le groupe Mammalogique Breton, la gestion des ouvrages d'art par le Département prend en compte leur existence et des mesures sont régulièrement prises pour préserver leur habitat et favoriser leur installation.

LUTTE CONTRE LES PLANTES INVASIVES: LES AGENTS DES ROUTES INNOVENT!

Les agents des routes des centres de Quintin et de Saint-Brieuc expérimentent de nouvelles méthodes de lutte contre les renouées asiatiques par roulage ou enfouissement. Cette étude est suivie par le CEREMA et fera l'objet d'une note d'information à portée nationale. À ce jour les résultats sont encourageants: aucune repousse n'est apparue.

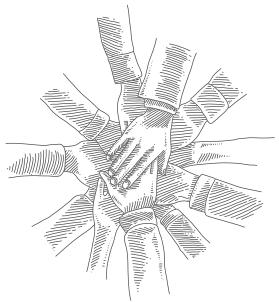




L'emploi et la cohésion sociale entre les territoires et les générations

Face à la persistance de la pauvreté, la mon- entre les sociétés et entre les territoires, et tée des exclusions sociales, l'accroissement de s'assurer d'un juste partage des des inégalités et de la vulnérabilité, il est plus que jamais nécessaire de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains,

richesses.







L'année 2023 a été marquée par les efforts de la collectivité dans le domaine de la prévention et protection de l'enfance avec un impact financier inédit. Notre objectif est de créer de nouveaux dispositifs d'accueil pour répondre à un système saturé. Nous menons également un travail sur le long terme avec les partenaires (ARS, Éducation nationale, Justice...) pour répondre au mieux aux besoins des enfants et éviter des placements ou des ruptures de parcours. Même dans une situation de tension extrême comme nous connaissons aujourd'hui, nous ne devons pas oublier l'intérêt de l'enfant.

Cette situation très dégradée étant partagée par de nombreux départements, nous avons porté notre mobilisation politique au niveau national. Nous portons la demande d'organisation d'États généraux de la protection de l'enfance auprès du Gouvernement. Nous participons également à un groupe de travail au sein de l'Assemblée Nationale. "



Cinderella Marchand Vice-présidente déléguée à l'enfance-famille



ZOOM SUR



BILAN DE SANTÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE

Il s'agit d'un bilan de dépistage systématique pour tous les enfants faisant partie des 20 examens obligatoires de l'enfant. Il est réalisé dans l'ensemble des écoles maternelles par des professionnels

de santé de la PMI du Conseil départemental des Côtes d'Armor.

Pourquoi un bilan à l'école maternelle ?

Ce bilan intervient à un âge clé du développement de l'enfant. Il permet de:

- dépister des troubles visuels ou auditifs,
- · d'éventuels troubles du langage,
- de contrôler le poids et la taille,
- d'évaluer le développement psychomoteur à l'aide de jeux adaptés,
- et au besoin, de réaliser un examen médical en présence des parents.
 Plus les problématiques sont dépistées tôt, plus la prise en charge peut être efficace. Après le bilan, un rendez-yous

tôt, plus la prise en charge peut être efficace. Après le bilan, un rendez-vous avec un professionnel de PMI ou une orientation vers un spécialiste peuvent être proposés.

3.1 CAP SUR LES SOLIDARITÉS!

Les solidarités humaines sont au cœur de l'action départementale. Le Département y consacre des moyens importants, à juste titre puisqu'il s'agit d'un investissement destiné à soutenir tours les costarmoricains et costarmoricaines à chaque étape importante de leur vie : de la petite enfance au grand âge, de la difficulté à l'épanouissement, dans leur vie professionnelle et personnelle.

Le Schéma des solidarités humaines, voté par l'Assemblée départementale le 6 février 2023, est un engagement politique fort qui fixe le cap pour les 5 années à venir. Ce projet ambitieux a été construit de manière participative. Il a vu le jour grâce à la mobilisation de tous les acteurs concernés. Au total, 300 personnes se sont mobilisées: agents, partenaires associatifs et institutionnels ainsi que les usagers. Il sera également évolutif: il propose un temps collectif chaque année pour faire un bilan et retravailler les actions et leur calendrier en fonction du contexte et des besoins des personnes accompagnées.



ENFANCE-FAMILLE: FAIRE DES CÔTES D'ARMOR UN TERRITOIRE « À HAUTEUR D'ENFANT »

Afin de diversifier l'offre d'accueil et d'accompagnement des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance et d'augmenter le nombre de places, **le Département a ouvert en 2023 138 places.**

En matière de prévention, le Département accompagne les parents dans le cadre des milles premiers jours de l'enfant du début de la grossesse jusqu'aux 2 ans du bébé. Par exemple, le dispositif PANJO porté par la protection maternelle infantile (PMI) propose l'intervention à domicile auprès des parents en situation de fragilité psychosociale qui attendent leur premier enfant pour favoriser l'attachement et les liens sécurisants grâce à des temps d'observation du bébé et des activités parents-bébé.

BUDGET GLOBAL 2023 DE LA POLITIQUE ENFANCE FAMILLE:

100 M€ EN 2023 (78 M€ EN 2022)

SOIT UNE AUGMENTATION DE 29 % ENTRE 2022-2023

1687

ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (31/12/2023) DONT 993 ENFANTS EN FAMILLE D'ACCUEIL.





FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES

Le Département est engagé dans la lutte contre la pauvreté et mène une politique dont l'enjeu est de permettre aux personnes les plus fragilisées de trouver leur place dans la société.

Simplifier les parcours des personnes entrant dans le dispositif du revenu de solidarité active (rSa) est un enjeu majeur. Des outils de communication simplifiés ont été conçus avec les représentants des allocataires du rSa, pour mieux comprendre le "qui fait quoi" et appréhender l'intégralité d'un parcours. De même, une orientation automatique des personnes inscrites à Pôle Emploi et des jeunes non inscrits à Pôle Emploi vers la mission locale a permis d'améliorer les délais de prise en charge.

Lever les freins à l'insertion et au retour à l'emploi (mobilité, modes de garde et santé) sont les grands enjeux de la politique insertion.

BUDGET GLOBAL 2023
DE LA POLITIQUE INSERTION:

79,7 M€

DONT 73 M€ DE RSA ET

6,7 M€ POUR LES DISPOSITIFS

D'ACCOMPAGNEMENT

19828
PERSONNES
PERÇOIVENT LE RSA
EN CÔTES D'ARMOR

491€

C'EST LE MONTANT

MOYEN DU RSA

VERSÉ PAR FOYER

PAR MOIS



CLAUSE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, le Département a décidé d'appliquer la clause sociale obligatoire d'insertion par l'activité économique. Cette disposition prévue au code de la commande publique a permis depuis une dizaine d'années à de nombreuses personnes de retrouver un emploi ponctuel qui, parfois se transforme en poste permanent.

Cette clause impose au prestataire de réaliser une action permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

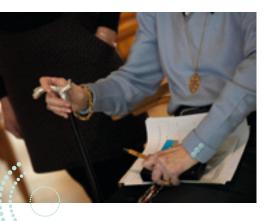




ACCOMPAGNER LES ALLOCATAIRES DU RSA

La problématique des modes de garde est un frein dans le parcours d'insertion. Le Département participe à une action pilotée par la CAF pour le développement de places en crèche à vocation d'insertion professionnelle pour les allocataires du rSa ayant des enfants de moins de 3 ans, en particulier pour les familles monoparentales. Enfin, les allocataires du rSa accompagnés par les Maisons du Département peuvent contacter un infirmier de territoire qui les orientera vers les prises en charge médicales nécessaires.

Une offre de formation spécifique est proposée aux infirmiers pour appréhender au mieux les difficultés liées aux addictions et aux fragilités psychologiques.





SOUTIEN EXCEPTIONNEL AUX EHPAD

La situation financière des EHPAD, préoccupante depuis longtemps, subit de plein fouet les effets de l'inflation et met en péril leur pérennité, pour certains à court terme. Le Département des Côtes d'Armor, déjà amené à voter une enveloppe d'aide exceptionnelle de 1 M€ il y a un an, renouvelle son soutien cette année à hauteur d'1M€.

EN 2023, 15 STRUCTURES AIDÉES AVEC UN MONTANT MOYEN D'AIDE DE 66667 €.

AIDE À L'INVESTISSEMENT DES EHPAD

Il est essentiel de reconstruire et rénover les EHPAD afin d'assurer un meilleur accueil pour les personnes âgées et des conditions de travail plus adaptées pour le personnel.

6 M€ SOIT +2,5 M€ P/R 2022

5 structures soutenues en 2023:

- EHPAD Kersalic Guingamp
- EHPAD Monseigneur Bouché - Rostrenen
- EHPAD Le Soleil d'Or Le Mené
- EHPAD Les Ajoncs d'Or Plérin
- Les Établissements du Centre Hospitalier de Tréguier

LE DÉPARTEMENT PLEINEMENT MOBILISÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'allongement de la durée de vie, les conséquences du vieillissement de la population, la crise des métiers du grand âge et les évolutions des besoins des personnes âgées et/ou en situation de handicap et de leurs aidants sont autant d'enjeux à prendre en compte pour le Département.

La maison Alzheimer, projet phare du mandat, a beaucoup avancé en 2023 avec notamment le choix de sa commune d'accueil: Yffiniac. Elle sera un lieu de vie plus adapté aux personnes souffrant de maladies neurodégénératives. Projet innovant et symbole d'une offre d'accompagnement plus adaptée à la diversité des publics, il verra le jour à l'horizon 2026. Ouvert sur la cité, ce projet inclut une dimension domiciliaire, tout en proposant un accompagnement médico-social renforcé.

Face au besoin de simplification des démarches et d'accompagnement des personnes âgées, personnes en situation de handicap et de leurs aidants, la reconnaissance mutuelle des évaluations pour les aides aux personnes âgées est en place depuis 2018 entre le Département et les Caisses de retraite; elle s'accompagne depuis fin 2023 de la mise en place du dossier national unique d'aide à l'autonomie.

Le Département a également dédié des moyens supplémentaires au sein des Centres Locaux d'Information et de coordination (CLIC) et des MDPH pour permettre un meilleur accompagnement et une réduction des délais de traitement des dossiers.

EN 2022 *

469

PERSONNES EN ACI

DONT **60 %** D'ALLOCATAIRES DU RSA. **13,6** MOIS

DURÉE MOYENNE DU PARCOURS EN ACI 60[%]

DES SORTIES SONT CONSIDÉRÉES COMME « DYNAMIQUES »

^{*} Décalage d'une année dû au traitement des données.



PROMOUVOIR L'HABITAT INCLUSIF

Le Département agit pour soutenir les projets d'habitat inclusif, lieux de vie intermédiaires entre le "tout domicile" et l'accueil en établissement pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Les actions portées par le Département sont les suivantes:

- soutenir les petites communes en ingénierie via un conventionnement avec l'Agence départementale d'appui aux collectivités,
- encourager les gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux à inclure des projets d'habitats inclusifs dans leur démarche de transformation de l'offre,
- cofinancer l'aide à la vie partagée avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.
- mobiliser les contrats de territoire et les garanties d'emprunt pour l'aide à l'investissement
- intégrer dans la convention partenariale avec Terres d'Armor Habitat un soutien spécifique pour la création d'habitat inclusif.



3.2 UN PLAN DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Face aux nombreux enjeux de santé publique et aux inégalités territoriales d'accès aux soins qui touchent particulièrement les Côtes d'Armor, le Département mène une politique volontariste en faveur de l'attractivité médicale, à travers un plan d'actions voté en novembre 2022. En 2023, une enveloppe de crédits de 300 000 € a été votée lors du Budget primitif afin de mettre en œuvre les actions relatives à ce plan.

FAVORISER L'INSTALLATION DE PERSONNEL MÉDICAL SUR LE TERRITOIRE.

Le Département et le Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor proposent l'attribution de bourses de 7 500 € par an (750 € par mois pendant 10 mois), aux étudiants en dernière année d'études dans une formation paramédicale. En contrepartie, ces derniers s'engagent, après obtention de leur diplôme, à exercer dans l'établissement pour une durée minimale de 18 mois. Le CD 22 participe financièrement à hauteur de 3 000 € par contrat.

PRÉSERVER UNE OFFRE MÉDICALE RURALE

Le Département a également choisi d'intégrer les projets de santé dans les contrats de territoire à destination des communes et des intercommunalités. Ainsi par exemple, la collectivité co-finance la construction de la maison médicale d'Yffiniac à hauteur de 24 % du coût total soit 293 784 € pour un budget total de 1,19 M€.

En parallèle, afin de renforcer l'offre de logements pour les professionnels de santé, le Département soutiendra la création de 2 internats ruraux sur le territoire à Quintin et Créhen (3 autres sont à venir) à hauteur de 8 000 euros par internat





ALLOCATIONS DOCTORALES

Le Département des Côtes d'Armor mène une politique volontariste en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Il soutient le développement de la recherche académique, notamment menée par des jeunes, à travers un programme de cofinancement d'allocations doctorales.

Des travaux de thèse sont ainsi accompagnés dans le domaine de la santé à l'instar du projet de recherche doctorale dénommé «PrévIFSI» qui proposera une meilleure compréhension du phénomène d'interruption des études, afin de produire des recommandations pour mieux l'accompagner et si possible le prévenir. Ce travail de recherche sera mené en Bretagne.



LE CATALOGUE DES FORMATIONS EN LIEN AVEC LA SANTÉ DANS VOTRE DÉPARTEMENT

Dans le cadre des Assises départementales de la Recherche et de l'Innovation 2023 sur le thème de la Santé et en partenariat avec la Cité des Métiers des Côtes d'Armor, un catalogue des formations en lien avec la Santé dans le Département a été réalisé.







Logements en construction à La Vicomté-sur-Rance avec Terre d'Armor Habitat.

LES CHIFFRES 2023

483

LOCATAIRES ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION RÉGLÉE PAR LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT POUR SOLDER LEUR DETTE LOCATIVE

POUR UN MONTANT TOTAL DE

397 306 €

SOIT UNE MOYENNE DE

822 €/MÉNAGE

3.3 AGIR POUR LE MAINTIEN ET L'ACCÈS AU LOGEMENT

Le manque d'hébergement social est estimé à 9 400 logements sur les Côtes d'Armor. C'est pourquoi, le Département a adopté un plan de soutien au développement du parc HLM (Habitat à loyer modéré) doté de 15 millions d'euros pour la période 2023-2027 comprenant un conventionnement spécifique pour le bailleur départemental, Terres d'Armor Habitat. L'objectif est de soutenir la production de logements sociaux de petite taille et la réhabilitation de logements.

+15 M€ POUR LE LOGEMENT SOCIAL

UNE POLITIOUE HABITAT SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Le Département construit sa politique habitat dans l'objectif que chaque Costarmoricaine et Costarmoricain puisse se loger dignement, c'est-à-dire disposer d'un toit et de pouvoir y vivre dans des conditions décentes.

À travers le nouveau Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), la collectivité, cheffe de file des solidarités humaines, s'engage dans des actions concrètes pour permettre l'accès ou le maintien dans un logement des personnes les plus fragiles.

Il a été pensé en résonance avec le schéma des solidarités humaines, feuille de route pour les 5 ans à venir du Conseil départemental en matière d'insertion, d'autonomie et de l'enfance-famille. Décisif pour avancer dans tout parcours de vie, le logement y est inscrit comme axe transversal prioritaire.

Ce plan s'est construit dans un contexte de tension inédite dans le domaine du logement en Côtes d'Armor dont les premières touchées sont les personnes les plus précaires. Il était indispensable d'associer à la réflexion l'ensemble des acteurs afin de partager le diagnostic et de construire collectivement les actions. L'enjeu sera de conserver cette mise en commun dans le suivi du plan et au sein de sa gouvernance et notamment, en donnant toute sa place aux personnes concernées.

Le Département des Côtes d'Armor et ses partenaires ont ainsi défini dans la charte de prévention des expulsions locatives, les objectifs qualitatifs et quantitatifs, les moyens et les actions à mettre en œuvre en amont et en aval de toute procédure afin d'éviter, quand cela est possible, la perte d'un logement aux ménages déjà en difficulté.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA CHARTE

- Disposer d'indicateur à l'échelle des territoires (ici des arrondissements).
- Stabiliser le nombre d'assignations aux fins d'expulsions locatives pour impayés de loyer à un maximum de 5 % d'augmentation par an.
- Atteindre chaque année un taux de transformation des assignations en commandements de quitter les lieux inférieurs ou égal à 48 %.
- Améliorer la connaissance et mobiliser le ménage autour des solutions possibles.



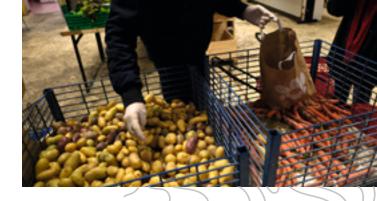












3.4 LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ET FAVORISER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

CRÉATION D'UN APPEL À PROJETS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Dans le cadre du plan départemental Alimen'terre d'Armor adopté au Budget Primitif (BP) 2023, le Département a lancé un appel à projets pour soutenir des initiatives locales en matière de lutte contre la précarité alimentaires. L'objectif est de favoriser l'émergence et la consolidation de projets qui contribuent à lutter contre les inégalités alimentaires sur le territoire départemental et à procurer à toutes et tous une alimentation suffisante et de qualité. Une attention particulière a été portée aux propositions intégrant un volet d'inclusion sociale.

Il en résulte 8 projets sélectionnés dont :

UN CENTRE D'ACTIVITÉS ITINÉRANT DES RESTOS DU CŒUR

Porté par les Restos du Cœur des Côtes d'Armor

Objectif: aller à la rencontre des plus démunis vivant dans les très petites communes et les zones blanches de l'aide alimentaire et de l'aide à la personne.

Le projet consiste en l'achat d'un camion aménagé qui sillonnera sur plusieurs secteurs ciblés. Ce centre itinérant distribuera des denrées alimentaires et d'hygiène sous conditions de ressources. Il permettra également de proposer des temps d'écoute et d'échanges ainsi que la participation à d'autres activités des Restos du Cœur (bénévolat, aide à la personne ou encore ateliers cuisine).













3.5 **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

UNE AIDE D'URGENCE INTERNATIONALE

Le Département apporte son soutien à des pays touchés par des catastrophes naturelles, des crises sanitaires exceptionnelles et/ou la guerre.

En 2023, le Département a notamment versé:

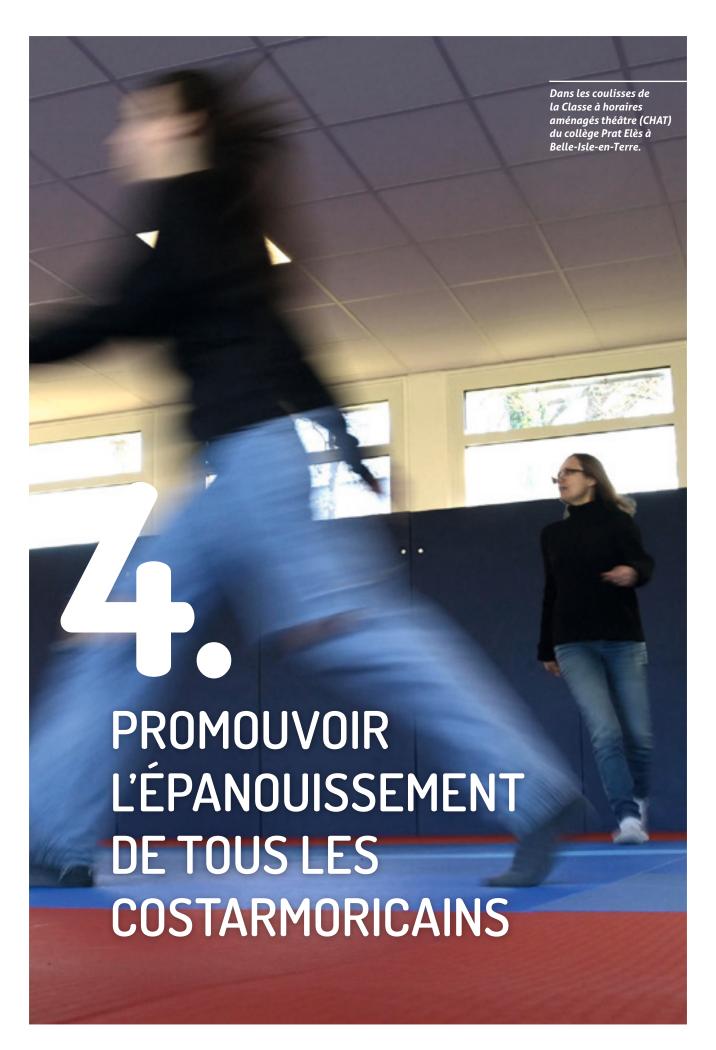
- 10 000 € à ACTED pour son action auprès de la population sinistrée au Maroc et en Libye suite au puissant séisme du 8 et 9 septembre 2023.
- 4000 € au fond d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) pour participer à l'effort humanitaire d'urgence en Ukraine.
- 2 0 0 0 € à l'association MASNAT Niger pour la scolarisation des enfants dans la région d'Agadez.



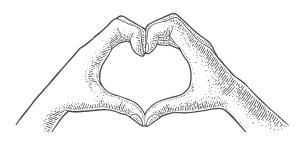
SOS MÉDITERRANÉE, LE DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

À l'occasion de l'assemblée du 5 juin 2023, le Département a apporté une aide de 10000 € à SOS Méditerranée France

L'action de l'ONG a permis de sauver plus de 35 000 personnes depuis 2015. Le Département rejoint ainsi le réseau des « collectivités solidaires » qui compte notamment la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine ou encore la Ville de Plérin-sur-Mer.







Besoin essentiel : l'épanouissement de chacun dans un cadre de vie satisfaisant

L'accès de toutes et tous aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, culture, environnement sain...) est indissociable de l'épanouissement de chacun. Ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des popu-

lations: entre territoires, entre populations urbaine et rurale, entre classes sociales et catégories socio-professionnelles, entre travailleurs et chômeurs.



Jean-René CarfantanVice-Président délégué à l'Éducation
et à l'Éducation Populaire



L'émancipation est au cœur de notre action.

La dimension citoyenne, on l'oublie souvent, est l'un des piliers du développement durable. Elle constitue un pan essentiel de notre projet. Cela se vérifie par nos actions en faveur de l'égalité femmes-hommes ou à travers notre plan pour renforcer la démocratie et le lien citoyen. La préservation de notre démocratie passe par la transmission de ses valeurs et de ses rites. C'est pourquoi nous avons lancé le Mag' des années collèges et le Conseil départemental des collégiens.

L'émancipation, au fondement de l'esprit républicain, est aussi au cœur de notre action. C'est le sens du Plan pluriannuel d'investissements dans les collèges destiné à donner aux élèves les meilleurs conditions d'apprentissage. C'est le sens, aussi, du schéma des bibliothèques ou de l'accompagnement à la création et le développement des réseaux intercommunaux de lecture publique."



4.1 SE MOBILISER POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

RECONSTRUIRE, RÉNOVER ET ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES COLLÈGES

En charge de la construction, l'entretien et l'équipement des collèges publics, le Département a un rôle primordial à jouer en bâtissant des lieux confortables et adaptés pour apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions.

En juillet 2023, le Département a adopté un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Collèges (PPIC) pour la période 2023–2028. Doté de 75 M€, ce plan d'investissement prévoit 10 opérations lourdes, 9 opérations de rénovation énergétique et technique, 17 opérations d'amélioration et d'adaptation et 2 études avant travaux lourds.

Ce PPIC met évidemment le cap sur les transitions énergétiques et environnementales (rénovation thermique, matériaux bio-sourcés, sobriété foncière...) et intègre les grandes démarches transversales portées par la collectivité départementale : égalité fille/garçon, bien-manger pour tous et lutte contre le gaspillage alimentaire...



PROJET DE RE-VÉGÉTALISATION DE LA COUR DU COLLÈGE FM LUZEL

Le collège François-Marie Luzel de Plouaret s'est engagé dans un projet de végétalisation de sa cour de récréation. Ce projet a été construit par les élèves avec les équipes du collège, les techniciens du bassin-versant du Léguer, les services de la commune et du Département.





LE SITE MADELEINE-MARZIN, UN NOUVEL ÉCRIN À SAINT-BRIEUC POUR 200 ÉTUDIANTS

Une nouvelle page s'ouvre pour l'ancien collège Beaufeuillage, ouvert en 1968 et fermé en 2020. Depuis la rentrée 2023, les étudiants et personnels de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) ont pris leurs quartiers sur le site « Madeleine Marzin » à Saint-Brieuc. Ils rejoignent ainsi les étudiants du Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) qui occupent le site depuis la rentrée 2020. Le bâtiment a fait l'objet d'une rénovation complète pour 3110 000 € dont 1258 500 € financés par le Département.



FIL ROUGE: AVANCEMENT DU PPIC 2023-2028



Reconstruction sur site du collège Prévert de Guingamp (21 M€)

Les travaux de reconstruction sur site du collège Jacques-Prévert, lancés en février 2022, se poursuivent. Le bâtiment devrait être livré fin 2024. L'objectif est d'avoir un site définitivement achevé pour l'automne 2025.



Restructuration partielle du collège Roger-Vercel de Dinan (13 M€)

Les travaux lancés en 2022 entament leur deuxième phase avec le démarrage du gros œuvre en début d'année 2024. L'objectif est de livrer les bâtiments pour la rentrée 2025.



Reconstruction sur site du collège La Gautrais de Plouasne (10 M€)

En 2023, un concours de maîtrise d'œuvre a permis de désigner l'agence NUNC Architectes installée à Saint-Brieuc pour la qualité de son projet. Les travaux s'étaleront jusqu'en 2027.



Reconstruction de la restauration du collège Per-Jakez Hélias de Merdrignac (3 M€)

En 2023, un concours de maîtrise d'œuvre a permis de désigner l'Agence architectes Bihan Pageot Maillet installée à Saint-Brieuc pour la qualité de son projet. Les travaux s'étaleront jusqu'en 2025.



Reconstruction sur site du collège Jean-Jaurès de Saint-Nicolas-du-Pélem

Actés fin 2023, les travaux feront l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre qui sera lancé en 2024 dans la perspective d'être finalisés en 2028. À ce stade le montant total de la reconstruction est estimé à 8,1 M€







4.2 **SOUTENIR L'ENGAGEMENT CITOYEN**DE LA JEUNESSE COSTARMORICAINE

CRÉATION D'UN CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COLLÉGIENS À LA RENTRÉE 2023-2024

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, un Conseil départemental des collégiens est proposé aux collégiennes et collégiens des Côtes d'Armor afin de les intégrer à la vie démocratique du Département et de les sensibiliser aux politiques menées par la collectivité. Élaboré en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale, la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique et le réseau Diwan et en cohérence avec les programmes scolaires, il a pour thématique en 2023-2024 « Bien vivre dans le Département des Côtes d'Armor à l'horizon 2050 ». 8 collèges présenteront leur projet en 2024.









4.3 DÉCONSTRUIRE LES CLICHÉS AUTOUR DES RÈGLES

Enjeu à la fois sanitaire, éducatif, social, culturel et économique, le tabou des règles nous concerne toutes et tous.

UN LIVRET PÉDAGOGIQUE POUR TOUT COMPRENDRE

Afin d'accompagner les jeunes dans ce moment charnière de la puberté, le Département met à la disposition des élèves de 6° un livret pédagogique distribué dans les collèges. Simple et visuel, il vise aussi à déconstruire les clichés liés aux règles, pour permettre aux jeunes, filles et garçons, d'en parler librement.





Pour aller plus loin +++++++++++
https://bit.ly/3Uoazjb

4.4 LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES

POUR UNE COMMUNICATION PUBLIQUE SANS STÉRÉOTYPES DE SEXE

Dans la sphère publique, les affichages, les vidéos ou encore les sites officiels, la représentation non sexiste des femmes et des hommes n'est pas encore atteinte. Fort de son devoir d'exemplarité, le Département s'est engagé en 2023 à signer la convention d'engagement pour une communication sans stéréotype de sexe du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes. Une formation spécifique est d'ailleurs proposée aux agents depuis le printemps 2023.



PRÉPARER LES CITOYENS DE DEMAIN: SENSIBILISER LES PRIMO-VOTANTS AUX ENJEUX DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le Département, via son centre Europ'Armor, porte des actions de sensibilisations auprès des costarmoricains concernant les enjeux européens. À ce titre, en 2023, il accompagne 7 établissements costarmoricains dans une démarche de sensibilisation des primo-votants aux élections européennes qui auront lieu le 9 juin 2024.





11 collèges ainsi que 5 ports sont désormais équipés en distributeurs de protections d'hygiène intime en 2023



LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DE LA MARCHE DES FIERTÉS DE SAINT-BRIEUC

Le 13 mai 2023, la ville de Saint-Brieuc a accueilli la 2º Marche des fiertés organisée par le planning familial des Côtes d'Armor, Aglaé et GreyPride. Une marche festive et engagée soutenue par le Département en 2023.









4.5 LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE 2022 – 2027

En juin 2022, le Département des Côtes d'Armor a voté son premier schéma départemental de développement de la lecture publique 2022 – 2027.

Les objectifs:

- impulser une organisation territoriale de la lecture publique,
- réaliser le maillage territorial à l'échelle communale et intercommunale en matière de lecture publique,
- accompagner le positionnement des bibliothèques à la croisée des enjeux culturels, scientifiques, éducatifs, sociaux, numériques et environnementaux,
- en faire des bibliothèques inclusives pour toutes les Costarmoricaines et tous les Costarmoricains.

LES RÉSEAUX INTERCOMMUNAUX DE LECTURE PUBLIQUE, AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT CULTUREL DES POPULATIONS

La Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA) accompagne la création et le développement des réseaux intercommunaux de lecture publique.

Objectifs:

- offrir davantage de services à la population,
- désenclaver les services de lecture publique en zone rurale.

LES PACTES CULTURELS DE TERRITOIRE, UNE DÉMARCHE PARTENARIALE AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS COSTARMORICAINES

Objectifs:

- le développement de politiques culturelles cohérentes et partagées à l'échelle communautaire,
- la création et le développement des réseaux intercommunaux de lecture publique.

Projets cofinancer par le Département :

- une navette documentaire au sein du réseau des Médiathèques de la Baie de Saint-Brieuc Armor Agglomération,
- l'élaboration d'un schéma intercommunal de développement de la lecture publique, en projet au sein du réseau des bibliothèques LIRICI de Dinan Agglomération,
- des diagnostics de mise en réseau au sein de Lannion-Trégor Communauté et de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh.

FIL ROUGE: AVANCEMENT DU SCHÉMA EN FAVEUR DES LANGUES DE BRETAGNE (2021-2026)

Adopté à l'unanimité en 2021, le Département poursuit la réalisation de son schéma linguistique. En 2023, de nouvelles actions ont été engagées parmi lesquelles:

- le financement du dispositif DESK visant à former un plus grand nombre de professionnels des secteurs de l'enseignement, de la petite enfance et de la médiation-jeunesse à la langue bretonne,
- la relance du projet « Breton en EHPAD »

avec Ti ar Vro Treger-Goeloù pour des animations en breton et autour de la culture bretonne en direction des résidentes, résidents et professionnels des EHPAD,

- au Domaine départemental de la Roche Jagu, dans le cadre de l'exposition sur Maurice Denis « Les chemins de la nature », des visites ont été assurées en breton et des outils de communication et de médiation ont également été traduits en breton.



« LES ARCHIVES SORTENT DU BOIS », UNE EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DES FORÊTS EN CÔTES-D'ARMOR

À l'occasion de leur réouverture au public après plusieurs mois de travaux, les Archives départementales des Côtes d'Armor ont consacré leur programmation culturelle 2023 à l'histoire des forêts. Une scénographie immersive et durable a été mise en place (mobilier réutilisable en bois).



RENCONTRES CULTURELLES EN CUISINE

Le Domaine départemental de la Roche Jagu a proposé des animations sur la thématique de la transmission autour du patrimoine culinaire avec Delphine Bailleul, artiste scénographe, auprès de personnes accompagnées par les structures sociales, médico-sociales et sanitaires.

- Des ateliers parents/enfants ont été organisés avec les médiathèques de Guingamp et Bégard,
- Un groupe d'enfants accompagnés par la MdD de Guigamp-Paimpol-Rostrenen a participé à une découverte culinaire au Domaine de la Roche Jagu,
- Des tableaux poétiques gourmands ont été réalisés à l'Institut médico-éducatif (IME) de Tréguier.



Atelier cuisine à la médiathèque de Pluzunet © La Roche-Jagu









4.6 TOUS LES SPORTS EN CÔTES D'ARMOR POUR TOUTES ET TOUS

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Face aux mutations du mouvement sportif et à l'évolution des besoins et aspirations de la société, le Département a engagé une réforme de sa politique liée aux manifestations sportives. Cette réforme vise à offrir une meilleure lisibilité aux associations (ex : création d'une grille spécifique pour les courses cyclistes) et à améliorer l'équilibre territorial du soutien départemental au sport. Cette réforme intègre également de nouveaux critères d'appréciation en lien avec le développement durable (égalité Femme/Homme, environnement, para-sport, publics prioritaires du Département...).



ÉGALITÉ DES DOTATIONS F/H LORS DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

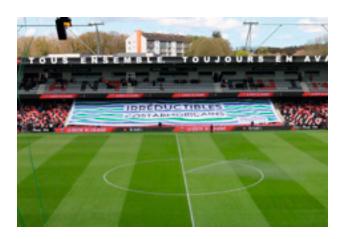
Parmi les nouveaux critères d'appréciation pris en compte pour l'instruction des demandes de subventions des événements sportifs, le Département fait désormais figurer l'égalité entre les Femmes et les Hommes. Un point de vigilance systématique est désormais accordé au principe d'égalité des dotations Femmes/Hommes lors des manifestations sportives se déroulant en Côtes d'Armor.

SHORT BLANC, CHANGEMENT DE RÈGLE

Dans le cadre du partenariat entre le Département et le District de Football des Côtes-d'Armor, il a été souhaité de mieux prendre en compte les attentes et le confort des équipes féminines de football. Ainsi, depuis 2023, les shorts blancs traditionnels de la finale de coupe du Département ont été remplacés par des shorts de couleur foncée.

SOUTENIR NOS SPORTIFS COSTARMORICAINS EN PRÉPARATION AUX JO 2024 DE PARIS

12 sportifs costarmoricains identifiés par leurs fédérations sportives comme étant en lice pour participer aux prochains jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront à Paris en 2024 font l'objet d'un accompagnement spécifique du Département depuis 2023. Une aide de 2 000 € leur a également été attribué à chacun en décembre 2023.





UN PARTENARIAT INÉDIT EN FRANCE POUR LE STADE DE ROUDOUROU!

En décembre 2023, le Département, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp se sont accordés pour un plan pluriannuel de plus de 3 millions d'euros pour des travaux d'aménagement sur le stade municipal de Roudourou. Au programme : renouvellement de la sonorisation, remplacement de la charpente et de la couverture de la tribune « Côtes d'Armor » ou encore des travaux de rénovation énergétique.



Avec l'appui d'organisateurs de courses sportives, du Comité départemental Sport Adapté, du Comité départemental Handisport et de la MDPH, le Département a lancé en 2022 une expérimentation nommée « Yes You Trail ». **Celle-ci a pour objectif de faciliter la participation aux trails de publics en situation de handicap, notamment psychique, et plus largement des personnes en reprise d'activité sportive.** Sensibles à cette démarche, 7 organisateurs d'évènements sportifs ont répondu favorablement en 2023 pour proposer une épreuve spécifique et adaptée dans leur programmation, permettant à une cinquantaine de participants de vivre des émotions sportives dans l'ambiance chaleureuse des trails.







5.

Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables

Adopter une consommation responsable, cela consiste à considérer l'impact environnemental, économique et social d'un produit ou d'un service, sur l'ensemble de son cycle de vie. Il s'agit de faire en sorte que la

consommation soit à la fois respectueuse de l'environnement, bénéfique pour l'économie (notamment locale), bonne pour la santé, mais aussi positive pour la société.



Nadège LanglaisConseillère départementale du canton de Saint-Brieuc-2
Membre de la commission du Service Public



L'éco-consommation, une priorité partagée avec les agents du Département

Face au changement climatique et à la nécessaire transition écologique, le Département approfondit sa démarche d'écoconsommation. L'adoption en 2023 du premier Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) est une étape essentielle pour orienter notre politique d'achats vers davantage de sobriété énergétique et de respect de la nature et de la biodiversité. Les agents du Département n'ont pas attendu l'adoption de ce schéma pour agir en faveur de l'environnement. Par exemple, les agentes du collège Lequier à Plérin ont décidé de supprimer une grande partie des sacs plastiques des poubelles. Résultat : une diminution exceptionnelle du plastique consommé! Les agentes et agents de la Maison du Département de Loudéac se sont aussi emparés de la question de l'éco-consommation, en décidant de mettre en place une distribution de paniers de produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Ces initiatives nous confortent dans notre volonté d'aller vers une société davantage respectueuse de l'environnement."









5.1 MODÉRATION DES CONSOMMATIONS

Inscrite dans un contexte de forte tension sur l'approvisionnement énergétique et d'explosion des coûts des matières premières, la démarche de modération des consommations au sein de l'administration départementale s'est attachée, au-delà des questions énergétiques, à explorer l'ensemble des consommations directes de la collectivité: énergie (chauffage, électricité), eau, consommables courants (papiers, encre, fournitures diverses, produits d'entretien...), carburant, numérique et téléphonie, consommations liées à l'organisation de manifestations.

Ce travail sur la modération des consommations a également permis de faire émerger la nécessité pour le Département d'engager des travaux sur le Numérique responsable.

Le plan d'actions élaboré englobe des actions de court terme, déployables sous 2 ans et se retrouve à l'interface d'autres démarches impulsées par le Département en faveur des transitions écologiques.









5.2 FAIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE UN LEVIER D'ACTION AU SERVICE DE L'HUMAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT

LE SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

Acteur économique majeur sur son territoire, le Département des Côtes d'Armor s'est doté d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) à l'occasion de la décision modificative du budget 2023. L'objectif est de faire de la commande publique un levier d'action au service de l'humain et de l'environnement.

Pour cela, le Département des Côtes d'Armor a élaboré un document qui propose une feuille de route volontariste, pragmatique, collaborative et engagée qui se décline en 4 engagements principaux.

NGAGEMENTS

- > ENGAGEMENT N°1: agir pour une commande publique sociale, inclusive et responsable par la poursuite et l'amélioration des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi, la lutte contre les discriminations ou encore la prise en compte du bien-être, de la santé et de la sécurité au travail.
- > ENGAGEMENT N°2: réduire l'impact environnemental des achats, avec des objectifs de diminution de l'empreinte carbone des achats et l'intégration à l'économie circulaire, ou encore de préservation de la biodiversité.
- **> ENGAGEMENT N°3:** favoriser le développement de la relation acheteurs-fournisseurs et renforcer les synergies avec les acteurs institutionnels du territoire.
- > ENGAGEMENT N°4: renforcer la performance économique des achats. Dans un contexte de contraintes budgétaires, il est proposé d'optimiser le processus achats par des actions de formation et d'accompagnement à l'achat durable, et de mettre en place des stratégies d'achat adaptées et innovantes

MONTANT ANNUEL DE LA COMMANDE PUBLIQUE EN FRANCE



MONTANT ANNUEL
DE LA COMMANDE
PUBLIQUE EN

75-85 MILLIONS

60% D'ENTREPRISES COSTARMORICAINES

70% D'ENTREPRISES BRETONNES









5.3 NUMÉRIQUE RESPONSABLE

À l'échelle nationale, les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par le numérique représentent 17 millions de tonnes par an, soit 2,5 % de l'empreinte carbone de la France. Cela équivaut à 2260 kilomètres parcourus en voiture par habitant et par an.

L'impact du numérique se traduit non seulement en émissions de GES mais également en impact sur la ressource en eau, la biodiversité, les ressources minières, la production de déchets, Pour le Département, le déploiement du numérique doit intégrer ces enjeux. Plusieurs orientations sont menées depuis de nombreuses années afin de limiter l'impact de ses nouvelles technologies sur le climat:

- · développement de l'Open data,
- · réemploi et allongement de la durée de vie du matériel informatique,
- · déploiement et soutien des outils libres.





















5.4 LES CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE TERRITOIRE 2022-2027: UN OUTIL AU SERVICE D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DES TERRITOIRES

Le partenariat et la concertation engagés en 2022 avec les communes et les intercommunalités se sont poursuivis en 2023. Ainsi en complément des 51 M€ alloués aux communes, le dispositif a finalisé les modalités de soutien du Département aux intercommunalités. Il vient encore renforcer la solidarité et le lien avec les territoires pour répondre aux besoins des costarmoricains.

Cette 3° génération de contrats consacrera 21 M€ aux projets portés par les intercommunalités sur 2022-2027. Les enveloppes financières sont adaptées aux fragilités sociales, aux capacités d'intervention ainsi qu'aux capacités des écosystèmes naturels de chaque intercommunalité.

21 MILLIONS
POUR LES PROJETS
INTERCOMMUNAUX

POUR

- **→** ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- → DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES
- → RENFORCER L'ACCÈS DES COSTARMORICAINS AUX SERVICES DE PROXIMITÉ (SANTÉ, LOGEMENT, NUMÉRIQUE...)
- → SOUTENIR LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS



UN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT À TRÉGUEUX

Ce projet, porté par la ville de Trégueux ambitionne un très haut niveau de performance énergétique (label Énergie positive et Réduction Carbone). Le Département intervient financièrement à hauteur de 10 % soit un soutien de 280321 €HT pour une opération de 2.77 M€.

Caractéristiques du projet :

- production d'énergies renouvelables (photovoltaïque pour autoconsommation) et réseau de chaleur avec chaudière à granulés bois pour alimenter le bâtiment ainsi que le restaurant scolaire et l'école,
- gestion des eaux pluviales: désimperméabilisation d'environ 1 600 m² de l'actuelle cour bitumée et création d'espaces verts, bassin d'infiltration et toiture végétalisée pour une meilleure régulation de l'eau rejetée dans le réseau,
- égalité Femme/Homme organisation de la cour non-genrée,
- mutualisation de l'espace: cour partagée avec l'accueil de loisirs sans hébergement et école.





PARC FUNÉRAIRE PAYSAGER À ANDEL

Projet d'investissement public innovant porté par la commune d'Andel et soutenu au titre du dispositif Contrat de Territoire Communes 2022-2027. Le Département intervient financièrement à hauteur de 43 % soit un soutien de 117 692 €HT pour une opération de 273 667 €.











5.5 ALIMEN'TERRE D'ARMOR: STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE!

DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES COLLÈGES

Le Plan d'investissement dans les collèges 2023-2028 prévoit le déploiement de selfs participatifs dans plusieurs collèges du Département afin de faire de la restauration un lieu d'éducation, d'autonomie et de sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Il s'agit des collèges Jacques Prévert de Guingamp, Per-Jakez Hélias de Merdrignac et La Gautrais de Plouasne. Ce dispositif sera également étudié pour les collèges de Plémet, Plouha, Le Mené et Jean-Macé à Saint-Brieuc.



« COOL FOOD PRO » : RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE L'ALIMENTATION DANS LES COLLÈGES

Ce projet soutenu par l'Union Européenne et porté par Labocéa*, vise à réduire l'empreinte carbone de l'alimentation et le gaspillage alimentaire dans la restauration collective, en développant le bio, la saisonnalité et les protéines végétales.

*Laboratoire public territorial d'analyses breton.

Résultat:

4130
COLLÉGIENS SENSIBILISÉS
DANS 12 COLLÈGES
DU DÉPARTEMENT

21%
DE DIMINUTION
DU GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

17 TONNES

DE CO²
ÉCONOMISÉES

Depuis l'application du programme, les collèges poursuivent leur engagement.



AU COLLÈGE DU VAL-DE-RANCE, LE PREMIER SELF PARTICIPATIF EST UN SUCCÈS!



Depuis 2017, les élèves sont sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire au self. Des campagnes de pesées des restes alimentaires sont menées régulièrement, un self participatif a remplacé le self traditionnel. Résultat, la réduction du gaspillage est spectaculaire!

De 115 gr par élève et par repas en 2017, les déchets alimentaires ne représentent plus que 36 gr par élève et par repas en 2023, s'approchant ainsi de l'objectif de l'Adème de 30 gr par repas.





DÉMARCHE PARTICIPATIVE DES AGENTS DE LA MDD DE LOUDÉAC EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À l'automne 2022, la direction de la Maison du Département de Loudéac a proposé aux agents volontaires de se réunir pour identifier des actions internes à la direction à mener pour contribuer au développement durable et aux transitions.

Au cours de l'année 2023, plusieurs initiatives d'agents ont été engagées comme la création d'un espace dédié au don/échange, une nouvelle rubrique « développement durable » dans la lettre interne, la mise en place d'une carte encourageant le covoiturage domicile-travail ou encore la mise en place de distribution de paniers de produits locaux et issus de l'agriculture biologique.



L'EXPÉRIMENTATION BAS CARBONE DE LA BIBLIOTHÈQUE DES CÔTES D'ARMOR (BCA)

La BCA contribue aux efforts d'innovation environnementale poursuivis par le Département.

Actions 2023:

- diagnostic environnemental portant sur la desserte documentaire et la couverture plastifiée de documents, afin de mettre en œuvre une charte environnementale à horizon 2024,
- offre de formation à la transition environnementale à destination des élus, des professionnels et des collaborateurs des bibliothèques,
- actions culturelles en faveur d'une éducation à l'écocitoyenneté auprès des bibliothèques.





MATÉRIAUX BIOSOURCÉS : NOUVEAU FOYER TI KÉLOU À BÉGARD

Le nouveau foyer Ti Kélou de Bégard (foyer présent sur Bégard depuis 1997), implanté sur un nouveau terrain et dont le chantier sera achevé au printemps 2024, abritera un internat éducatif du Centre Départemental de l'Enfance Famille (CDEF) qui accueillera 6 à 8 enfants et adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le bâtiment à ossature bois, en cours de construction, sera isolé par de la laine de bois en panneaux pour les murs et de la ouate de cellulose soufflée pour les combles.

AU COLLÈGE LEQUIER À PLÉRIN, LES SACS PLASTIQUES, C'EST (PRESQUE) FINI!

Lors d'une discussion informelle, les agentes d'entretien du collège se sont posées la question de l'inutilité des sacs-poubelle noirs dans les salles de classes étant donné la nature des déchets. Elles ont également fait le constat que ces sacs-poubelle étaient régulièrement jetés sans être totalement remplis.

Elles ont donc partagé le fruit de leur échange avec l'agent d'encadrement. Collégialement, il a été décidé de supprimer les sacs noirs. Les déchets sont déposés dans les poubelles sans sac, elles-mêmes vidées directement dans le grand sac du chariot. Ce changement de pratique nécessite de nettoyer les poubelles de classe d'un coup de lavette.

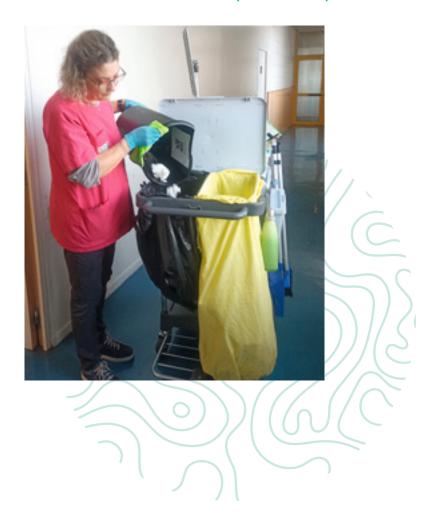
Quant aux sacs jaunes en plastique des chariots, ils ont été remplacés par des sacs jaunes de 100L en tissus que les agents vident directement dans les containers. Ils sont lavés dès que nécessaire.

En 2022

- 2 CARTONS DE SACS JAUNES 30L
- 2 CARTONS DE SACS NOIRS 30L
- 3 CARTONS DE SACS JAUNES 100L

En 2023:

- AUCUN CARTON DE SACS JAUNES 30L
- 1/2 CARTON DE SACS NOIRS 30L
- 1 CARTON DE SACS JAUNES 100L (POUR LA CUISINE).





LES **17 OBJECTIFS**DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies. Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'« éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous ».

VOICI LA LISTE DE CES DIX-SEPT ODD.



Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.



Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.



Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.



Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.



Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.

Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir

des opportunités

d'apprentissage pour



Réduire les inégalités dans et entre les pays.



Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.



Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.



Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.

tous tout au long de la vie.



Assurer des modes de consommation et de production durables.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.



Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.



Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.

Source: ONU"

LES CÔTES D'ARMOR, TERRITOIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les actions mises en œuvre par les services du Département rayonnent sur l'ensemble du territoire, celles présentées dans ce rapport en sont quelques exemples.

Lannion-Trégor Agglomération

- Panneaux photovoltaïques (P.10)
- Piste cyclable (P.13)

Glomel

 Canal de Nantes à Brest / Gestion forestière du chemin de contre-halage (P.18)

Gomené

• Acquisition d'un nouvel ENS (P.16)

Trégueux

 Accueil de loisirs sans hébergement (P.40)

Plérin

- Soutien EHPAD (P. 24)
- Collèges Léquier, suppression des sacs plastiques (P.42)
- Bibliothèque des Côtes d'Armor, expérimentation bas carbone (P. 42)

Guingamp

- Soutien EHPAD (P. 24)
- Reconstruction du collège Jacque-Prévert (P. 31)
- Travaux d'aménagement du stade Roudourou (P.34)

Tréguier

• Soutien EHPAD (P.24)

Minihy-Tréguier

- Collège, champion de France CUBE.S (P.9)
- Collège Raccordement au réseau de chaleur bois (P.10)

Roche-Jagu à Ploézal

- Créations de mares (P.10)
- Rencontres culturelles en cuisine (P.33)

Plouaret

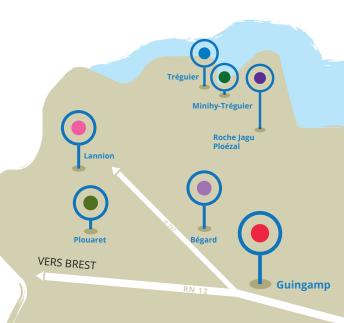
 Collège F.M. Luzel Végétalisation de la cour (P.30)

Loudéac

 MdD de Loudéac Transition écologique (P. 41)

Bégard

 Foyer Ti Kélou, matériaux biosourcés (P.42)







Quintin

 Expérimentation de lutte contre les plantes invasives (P.19)

St-Nicolas-du-Pélem

 Reconstruction du Collège (P.31)

Saint-Brieuc

- Panneaux photovoltaïques (P.8)
- Europe Armor (P.32)
- Marche des fiertés (P.32)
- Archives départementales / Exposition « Les archives sortent du bois » (P.33)

Yffiniac

Dinan

- Agglomération / Atlas de la biodiversité (P.17)
- Superfood, soupe populaire (P.41)

d'œuvre (P.31)

 Collège R. Vercel Restructuration partielle (P.31)

Plédran

• RD27 Lutte contre les plantes invasives (P.19)

Saint-Jacut-de-la-Mer

• Site de la Colombière Plan de gestion de l'ENS (P.16)

Lac de l'Arguenon

• Création de sentiers de randonnées (P.18)

Vallée de la Rance

Parc Naturel Régional Création du PNR (P.17)

Hénon

• Aménagement foncier (P.19)

Ploufragan et Saint-Donan

 Protection des chauves-souris sur le Pont noir (P.19)

Plouasne

· Collège La Gautraie Concours de maîtrise d'œuvre (P.31)

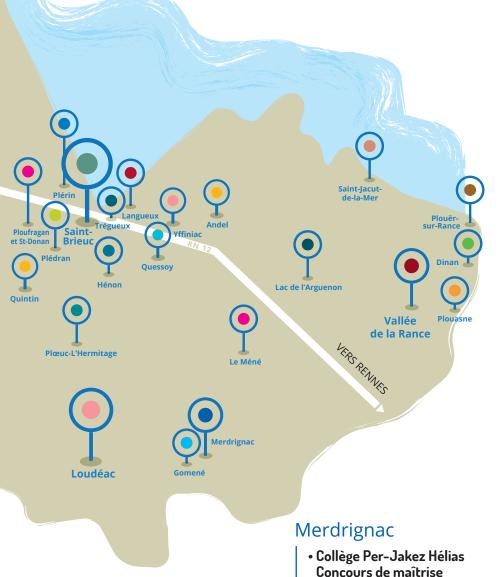
Andel

• Parc funéraire paysager (P.10)

Plouër-sur-Rance

• Collèges Val de Rance réduction du gaspillage alimentaire (P.41)

• Maison Alzheimer (P.24)



Le Méné

• Soutien EHPAD (P.24)

LES CÔTES D'ARMOR, ACTIONS INTERNATIONALES

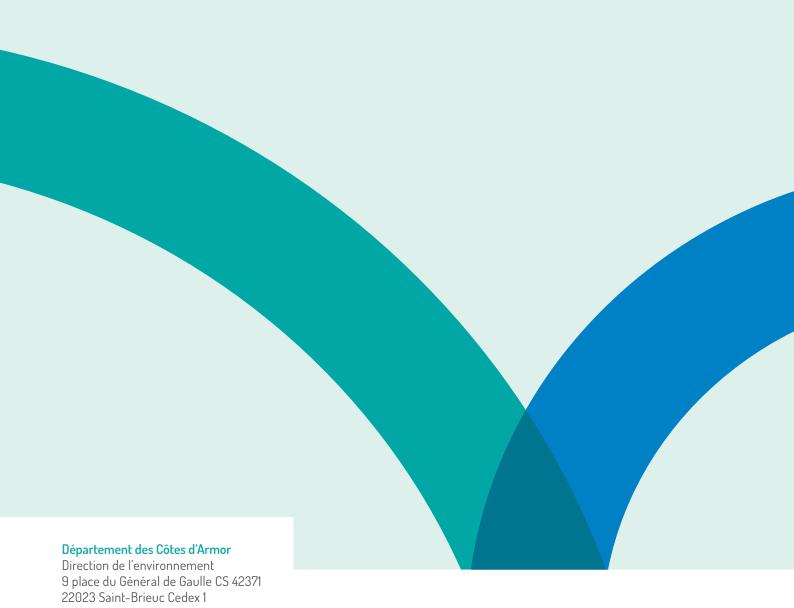
Le Département apporte son soutien à des pays touchés par des catastrophes naturelles, des crises sanitaires exceptionnelles et/ou la guerre. (P.27)

Méditerranée • Soutien à SOS méditerranée pour le sauvetage en mer Ukraine des migrants Aide humanitaire d'urgence Maroc et Libye • Soutien suite au séisme Ukraine des 8 et 9 septembre 2023 France Méditerrané Maroc Libye Niger Agadez Agadez - Niger • Soutien à la scolarisation des enfants





Côtes d'Armor le Département





Pour vous renseigner sur tous les services et toutes les aides du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Tél. interne 29 50